



FICHE TECHNIQUE

13.05.2025

PYROCLEAN

NETTOYANT À USAGE PROFESSIONNEL



PRÉSENTATION

PYROCLEAN est un produit spécialement conçu pour le nettoyage des vitres, inserts et cheminées à foyer fermé.

PYROCLEAN dissout la suie et les traces noires de fumées.

DOMAINES D'APPLICATION

PYROCLEAN est destiné aux professionnels de la maintenance, de la propreté et de l'hygiène.

PYROCLEAN s'utilise seulement pour nettoyer les vitres. Ne pas l'appliquer sur les métaux légers, laiton ou cuivre et les joints.

MODE D'EMPLOI

Appliquer **PYROCLEAN** sur la vitre à l'aide d'un chiffon ou d'un spray. Laisser agir pendant une minute, puis frotter doucement en insistant sur les parties le plus encrassées. Rincer à l'eau avec une éponge. Renouveler l'opération si nécessaire.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

PYROCLEAN doit être manipulé avec précaution. Porter des lunettes de sécurité, des gants et un vêtement de protection.

Lire attentivement les instructions d'entretien des équipements à nettoyer.

SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac

16370 VAL DE COGNAC

Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com

Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019

Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907





FICHE TECHNIQUE

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Inodore
pH	: > 14
Masse volumique	: environ 1.08 kg/dm ³
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +30°C.
Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :
DANGER

Identificateur du produit :

019-002-00-8	HYDROXYDE DE POTASSIUM
CAS 68439-46-3	ALCOOL C9-C11 ETHOXYLE
607-428-00-2	ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Prévention :

P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907

GAMME





FICHE TECHNIQUE

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Etiquetage des détergents :

5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface non ioniques.

Moins de 5% de : EDTA et sels.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.